

GROUPEMENT DES ANCIENS
DU CERN

BULLETIN № 3

JUIN 1991

SOMMAIRE

1. Editorial.
2. Le mot du Président.
3. Le Comité en deuil.
4. Echos du Comité.
5. Nouvelles des Permanences.
6. Le billet du Trésorier.
7. Quoi de neuf du côté des Pensions ?
8. Ceux qui nous ont quittés.
9. Et la Caisse Maladie ?
10. Rencontres et voyages.

Bulletin d'adhésion.

SUMMARY

- Editorial.
- The President's piece.
- The Committee mourns.
- Echos of the Committee.
- News of the "Permanences".
- The Treasurer's Note.
- What's new in Pensions ?
- Obituary.
- And Health Insurance ?
- Meetings and travel.
- Membership application form.

Adresse: Groupement des Anciens du CERN
c/o Association du personnel
CERN
CH-1211 GENEVE 23

Tél. (022) 767 57 59

EDITORIAL

Lorsque nous avons envisagé la création de ce Bulletin, nous pensions pouvoir en publier trois à quatre numéros par an. Depuis, nous nous sommes aperçus que les événements ne se déroulaient pas à une rapidité suffisante pour que nous ayons suffisamment d'informations nouvelles à vous fournir, même trois fois par an. Par ailleurs, notre activité repose sur la bonne volonté d'un certain nombre de membres de notre Comité et il faut bien constater que leur disponibilité, malgré leur dévouement, ne coïncide pas toujours avec les nécessités d'un calendrier d'édition s'étendant sur trois mois. Vous recevrez donc un Bulletin tous les six mois, à moins qu'un événement extraordinaire ne se produise. Dans ce cas, nous diffuserions une édition spéciale.

Des membres nous ont demandé de faire de ce Bulletin une publication entièrement bilingue, française et anglaise. Là également, ce n'est pas le désir de satisfaire le maximum des membres mais les moyens qui souvent nous manquent. La traduction prend du temps et intervient bien évidemment en fin de processus, lorsque les manuscrits sont disponibles et les dernières modifications introduites. Nous le ferons cette fois-ci et nous efforcerons de faire pour le mieux par la suite.

Nos collègues vous informent dans le détail dans les rubriques qui suivent de nos activités ainsi que

des questions qui nous intéressent tout particulièrement.

Nous voudrions souligner ici brièvement ce qui paraît particulièrement important aujourd'hui pour les bénéficiaires de pensions que nous sommes.

Un pas significatif dans la bonne direction a été franchi dans les affaires de la Caisse de pensions à la fin de l'année dernière avec l'augmentation des cotisations, comme l'explique l'article au chapitre 7. Il subsiste cependant de sérieux soucis concernant la dette du CERN et l'avenir de la Caisse en cas de dissolution de l'Organisation.

Du côté de l'Assurance maladie, un progrès substantiel a été effectué avec la participation officielle d'un membre du Comité, à un sous-groupe du Comité de Concertation Permanent (CCP) chargé d'examiner certains problèmes de l'Assurance maladie. Notre souci majeur est que la mutualité soit préservée et, à plus long terme, qu'une couverture adéquate soit assurée aux bénéficiaires de la Caisse après une éventuelle disparition de l'Organisation. C'est L.Resegotti qui participe aux travaux de ce sous-groupe et qui signe l'article sur l'Assurance maladie, après avoir accepté de remplacer jusqu'aux prochaines élections, notre collègue, A.Burger, décédé en début d'année.

Nous espérons que les signes encourageants qui marquent la sortie du Groupement de l'ombre seront suivis d'autres lui donnant toute sa place comme représentant

les intérêts du millier de retraités que nous sommes.

Ce bref aperçu de nos problèmes sur lesquels nous ne cesserons pas de revenir montre combien il est important que tous les retraités rejoignent notre Groupement qui collabore avec l'Association du Personnel pour la

solution satisfaisante de ces problèmes. Il est non moins important que tous les actifs prennent conscience que notre action est aussi la leur, car ils sont les pensionnés de demain.

La Rédaction.

EDITORIAL

When considering the creation of this Bulletin we had thought of publishing three or four numbers per year. We now realize that the situation does not develop sufficiently rapidly for us to have enough information for you even three times a year. Furthermore, our work depends on the goodwill of members of the Committee whose availability (despite their devotion to duty) does not always fit in with the requirements of a publishing time-table extending over three months. Consequently you will have a Bulletin twice a year, unless there is an event of sufficient importance to warrant a special edition.

Members of our Association have requested that the Bulletin should be entirely bilingual, French and English. Here again it is not the wish to satisfy the maximum of our members which lacks, but rather the means to do. Translation takes time and cannot be done before the manuscripts are available and have been edited. We do it this time and shall do our best in the future.

In the following sections our colleagues give you news of our

various activities and on questions of particular interest to us all.

We should like briefly to underline what appears to be of particular importance to the pensioners that we are.

A significant step in the right direction was taken concerning the Pension Fund at the end of last year with the increase in contributions, as is described in chapter 7. There remain, however, serious worries concerning CERN's debt and the future of the Fund in the event of the dissolution of the Organisation.

As concerns the Health Insurance Scheme considerable progress has been made with the official participation of a member of our Committee in a sub-group of the Standing Advisory Committee (CCP) charged with the examination of certain problems of Health Insurance. Our major worry is that the mutuality of the Scheme should be preserved and that, in the long term, adequate cover should be assured for beneficiaries of the Fund in the case of the dissolution of the Organization. Lorenzo Resegotti now represents us in this sub-group and has written the article on Health Insurance, having

accepted to replace, until the forthcoming elections, our colleague Alfred Burger who died at the beginning of the year.

We hope that the encouraging signs that mark the emergence of our Association from the shade will be followed by other marks confirming its role as representing the thousand pensioners that we are.

This brief survey of our problems, to which we shall not cease

to return, shows how important it is that all pensioners should join our Association which works with the Staff Association to reach satisfactory solutions to these problems. It is no less important that all the active members of CERN realize that our action is also theirs, for they are the pensioners of tomorrow.

The Editors

LE MOT DU PRESIDENT

Pour se convaincre de ses succès, il n'y a qu'à survoler rapidement l'histoire du CERN.

- | | |
|------------|---|
| 1949-1954: | Les difficultés de sa création |
| 1955-1959: | La construction du plus grand accélérateur du monde: le synchrotron à protons de 25 GeV (PS). L'énergie de transition, en a-t-elle fait couler de l'encre et dire des paroles : le 24 novembre 1959, 19h30, un faisceau de protons accélérés sans pratiquement aucune perte à la transition. |
| 1963-1971: | Les premiers anneaux de collisions protons-protons du monde (ISR). La durée de vie du faisceau: trois minutes, trois jours, huit jours? Très rapidement huit jours. |
| 1962-1970: | Quand la politique se cache sous la technique : la recherche d'un site en Europe pour un synchrotron à protons de 300 GeV. Le 26 janvier 1970, la conférence interministérielle qui devait se tenir à Genève les 28 et 29 janvier est ajournée "sine die" |
| 1970-1976 | Par chance, la colline de molasse sur laquelle reposent le PS et les ISR se révèle assez grande pour contenir un anneau de 2'200 mètres de diamètre, le SPS, plus grand que celui de Fermi-Lab en construction aux USA. Avantage non prévu au départ, le PS pourra servir d'injecteur et la zone Ouest des ISR de première zone d'expériences du SPS. |
| | Présentation de ce projet le 18 juin 1970 au Conseil du CERN. Mise en route du SPS en juin 1976. |
| Juin 1978: | Approbation du projet p-pbar; transformation du SPS en anneau de collisions protons-antiprotons, expériences UA1, UA2. |

17 octobre 1984: Le prix Nobel de Carlo Rubbia et de Simon Van der Meer.

Puis le lancement du LEP qui n'a pas non plus été facile à décider, mais demain le LEP 200 et bientôt après, le LHC (Large Hadron Collider).

Quel chemin parcouru depuis 1949 !

Ce rapide survol de l'histoire du CERN illustre les succès d'une Organisation exemplaire. Des milliers de personnes, physiciens, ingénieurs, techniciens, ouvriers et administratifs, ont, par leurs compétences et leur dévouement, contribué, chacun à son niveau, à la qualité de ses réalisations qui ont fait la réputation et le succès de la physique au CERN. Un certain nombre ont quitté ce monde. De plus en plus nombreux sont ceux qui ont pris leur retraite et continuent de cultiver leur attachement à notre Organisation, tout particulièrement en se retrouvant pour en témoigner à l'intérieur de notre Groupement.

Aidez-nous à soutenir le Groupement et à nous amener de nouveaux membres.

Jean Gervaise.

Le Directeur général a adressé une lettre au Président du G.A.C. invitant aimablement les membres du Groupement à un apéritif-promenade sur le lac Léman, le 16 septembre prochain. Vous trouverez copie de cette lettre en annexe de ce Bulletin. Vous recevrez en temps utile une invitation à cette réception ainsi qu'une carte-réponse.

THE PRESIDENT'S PIECE

To be convinced of CERN's success one has only to have a quick look at its history.

- 1949-1954 : The difficulties at its creation.
- 1955-1959 : The construction of the biggest accelerator in the world : the 25 GeV proton synchrotron (PS). Much was written and much was said about transition energy : at 7.35 p.m., on November 24, 1959, accelerated proton beam practically without loss at transition.
- 1963-1971 : The first large proton-proton collider in the world (ISR). The beam life time : three minutes, three days, eight days ? Very quickly eight days.
- 1962-1971 : When politics hides behind techniques : the search for a site in Europe for a 300 GeV proton synchrotron. January

26, 1970, the interministerial conference to be held in Geneva on January 28 and 29 is adjourned sine die.

1970-1976 : Luckily, the molasse hill on which are built the PS and the ISR turns out to be big enough to contain a 2'200 m diameter ring, the SPS, larger than that under construction at Fermi Lab in the USA. An advantage not initially foreseen, the PS could serve as injector and the West Area of the ISR as the first experimental area of the SPS.

Project put before the CERN Council on June 18, 1970. SPS start up June 1976.

June 1978 : Approval of the p-bar project ; transformation of SPS to proton-antiproton collider, UA1, UA2.

October 17, 1984 : The Nobel prize for Carlo Rubbia and Simon.Van der Meer.

Then LEP, not an easy decision to take, but tomorrow LEP 200 and soon after the LHC (Large Hadron collider)

What ground covered since 1949 !

This quick survey of CERN' history illustrates the successes of an exemplary Organization. Thousands of people, physicists, engineers, technicians, craftsmen and administrators have with their skills and their devotion contributed, each according to his ability, to the quality of its achievements. These achievements have made the reputation and the success of physics at CERN. A certain number have left this world. More and more numerous are those who have retired and continue to cultivate their affection for our Organization, particularly as members of our Association.

Help us to support the Association and bring in new members.

Jean Gervaise.

The Director general has sent a letter to the President of G.A.C. kindly inviting the members of our Association to an aperitif-promenade on lake of Geneva, September 16. You will find a copy of this letter annexed to this Bulletin. You will receive in due time an invitation to this reception and also an reply card

LE COMITE EN DEUIL

Notre ami et membre du Comité, **Albert Burger**, n'est plus.

La nouvelle, fin janvier, de sa disparition subite nous a tous laissés dans la plus profonde tristesse. Nous l'avions encore compté parmi nous à la réunion

de notre Comité de décembre, toujours aussi souriant, calme pondéré, intervenant avec clarté et mesure dans les débats parfois vifs qui nous agitent.

En tant qu'observateur représentant les pensionnés auprès du Conseil du Personnel, il était membre ex-officio de notre Comité.

Sa tâche, très importante, consistait à suivre l'évolution de la Caisse Maladie, en particulier au moment du renouvellement du contrat Austria, mission délicate dans laquelle il a su déployer toute sa diplomatie et sa grande expérience. Sa longue carrière au CERN, au cours de laquelle il avait eu à résoudre de nombreux et difficiles problèmes administratifs et se faire une réputation de négociateur agréable, ont rendu son action dans cette dernière activité particulièrement efficace.

Nous continuerons à oeuvrer pour la communauté des retraités suivant la voie qu'il nous a tracée. Son souvenir restera vivant parmi nous, toujours à sa place autour de la table de notre Comité des Anciens.

Le Comité.

THE COMMITTEE MOURNS.

Our friend and member of the Committee, **Albert Burger**, is no more with us .

The news of his death, at the end of January, has left us all in the deepest sadness. He was still with us at the December Committee meeting, as always smiling, calm, level-headed, intervening in our some times animated discussions with clarity and moderation.

As observer representing the pensioners at the Staff Council, he was ex-officio member of our Committee.

His task, of the highest importance, was to follow the development of the Health Insurance Scheme, particularly at the moment of the renewal of the Austria contract, a delicate task for which he could use all his diplomacy and wide experience. During his long career at CERN, he had to resolve numerous difficult administrative problems and acquired a reputation as an agreeable negotiator, making his part in his last activity particularly effective.

Despite his sudden departure we shall continue, as he would have wished, to work for the community of the pensioners. His memory will remain with us, always at his place at our Committee table.

The Committee.

ECHOS DU COMITE

Depuis le dernier Bulletin (novembre à mars), le Comité a tenu cinq réunions. Malgré de bonnes résolutions, du fait d'ordres du jour très chargés, quelques séances se sont terminées bien au-delà de 23 heures. Nous nous devons de faire un effort pour tenir compte de nos âges respectifs et de l'éloignement de Genève de certains de nos collègues.

Le dimanche 20 janvier, notre ami Albert Burger, membre ex-officio de notre Comité, est décédé. Il suivait, pour les anciens, les questions d'assurance maladie. Lorenzo Resegotti assure l'interim jusqu'à l'élection d'un nouveau représentant auprès de l'Association du Personnel.

L'idée d'un annuaire des Membres du Groupement a été lancée et va se traduire par une consultation écrite que vous recevrez dans les mois qui viennent.

Quelques modifications à nos Statuts vous sont exposées à notre

Assemblée générale d'avril 1991. Ces modifications apparaissent nécessaires à la lumière de l'expérience acquise du fonctionnement du Comité et du Groupement. Vous aurez l'occasion de vous prononcer par vote par correspondance avant la fin de l'année.

De nombreuses rencontres ont été organisées, un grand voyage à Florence se prépare pour le mois de juin. Les occasions de retrouver les anciens se multiplient, à la satisfaction de tous.

Depuis le début de mars, la Direction nous a attribué un local (bât 54 - R010. Tél. (022. 767 57 59), ce qui va permettre de rassembler nos documents, de nous équiper en moyens informatiques et de réunir le Bureau du Comité, en un mot de travailler plus efficacement.

*Marcel Mary
Secrétaire
(mars 1991)*

ECHOS FROM THE COMMITTEE

Since the last Bulletin (Nov 90-march 91), the Committee has held five meetings. Despite our good resolutions and due to heavy Agenda some sessions have ended well after 11 pm. We shall have to make an effort to take into account our age and the remoteness from Geneva of some of our colleagues.

Our friend Albert Burger, ex-officio member of our Committee,

died on January 20. He watched over, for the pensioners, Health Insurance matters. Lorenzo Resegotti is carrying on this task until the elections of a new representative to the Staff Association.

The idea of a Directory of the members of our Association has been put forward. A consultation document will be sent to you in the coming months.

Some modifications to our Statutes are to be put before you at the General Assembly in April. These modifications appear necessary in the light of experience acquired in the work of both the Committee and the Association. There will be a postal vote on the proposals before the end of the year.

Numerous meetings have been organized, there will be a trip to Florence in June. Occasions for pensioners to meet again multiply - to everyone's satisfaction.

The CERN Management allocated us an office (Building 54-R010 ; (Ph.: 022-767.57.59) at the beginning of March. We now have a place to gather together our papers, to install a PC, a place where the Bureau of the Committee can meet - in a word to be able to work more efficiently.

*Marcel Mary
Secretary
(March 91)*

NOUVELLES DES PERMANENCES.

Cette rubrique doit vous permettre de trouver, au travers des questions qui nous sont posées, des réponses aux problèmes que vous rencontrez, à tout le moins des amorces de réponses à ces problèmes, et de vous engager à venir nous voir chaque premier mardi du mois, sauf pendant les mois d'été. Rappelons que l'annonce des permanences est faite régulièrement dans le Bulletin hebdomadaire du CERN. Nous extrayons ici quelques unes de ces questions qui paraissent d'un intérêt général.

1) IMPOSITION DE LA PENSION D'ORPHELINS.

Une veuve, dont l'enfant poursuit ses études, continue de toucher la pension d'orphelin, jusqu'à ce que l'enfant ait atteint l'âge de 25 ans.

En Suisse, à partir de l'année de son 21ème anniversaire, l'enfant est appelé à remplir sa déclaration

d'impôt. Le Service fiscal de Genève accepte que la pension d'orphelin soit portée sur la déclaration de l'enfant, ce qui généralement diminue l'impôt à payer.

2) INSTALLATION EN FRANCE.

Si un de nos retraités désire s'installer en France, il doit d'abord en faire la demande à la mairie de la commune où il désire s'établir. Les démarches sont relativement simples s'il s'agit d'un citoyen d'un pays appartenant à la CE, encore que la commune ait toujours le droit d'opposer son véto.

Madame Janine d'Altilia, du Service Social du CERN est parfaitement au courant des démarches à accomplir et s'est gentiment déclarée prête à conseiller les personnes intéressées.

3) ACTIVITES POUR RETRAITES

Nous avons lu dans la presse genevoise une information concernant une association de

bénévoles (plus de 2'000) offrant leurs services dans des domaines extrêmement divers à des pays en voie de développement en Afrique et en Asie. Nous avons pensé qu'une telle information pourrait vous intéresser et c'est pourquoi nous vous communiquons l'adresse de sa Délégation régionale:

A.G.I.R. Conseil social, 233, rue Vendôme, 69003 Lyon. Téléphone: 78.25.46.01

Une information similaire a été relevée dans la presse suisse. Il s'agit du Senior Expert Corps dont l'adresse est la suivante : Döltchiweg 39, 80055 Zürich, tél. 01/463 94 11.

Même si vous n'avez pas de questions précises à nous poser, n'hésitez pas à venir nous voir. Les visites de courtoisie sont appréciées, elles permettent d'avoir des discussions générales qui souvent nous ouvrent de nouveaux horizons.

Pour toutes les personnes qui auraient des difficultés à venir aux permanences, nous leur demandons de nous écrire à l'adresse du Groupement en spécifiant:

"GAC - Permanences"

Milan Georgijevic.

NEWS OF THE "PERMANENCES".

This chapter should enable you to find, through questions that have been put to us, answers to problems that you may meet. - or at least the beginning of answers to these problems so encouraging you to come and see us the first Tuesday of each month (except during the summer months). The times of the "Permanences" are given in the CERN Weekly Bulletin. We give here two of the questions which are of general interest.

1) TAXATION OF ORPHAN'S PENSIONS.

A widow, whose child continues his education, receives the orphan's pension until the child reaches the age of 25.

In Switzerland, from the year he has his 21st birthday, the child must complete an income tax return. The Geneva tax authorities accept that the orphan's pension

can be entered on the child's tax return, which, in general, reduces the tax payable.

2) INSTALLATION IN FRANCE.

If one of our pensioners wishes to reside in France, he should first make a request to the Mairie of the Commune in which he wishes to live. The procedure is relatively simple for a citizen of the EC, although the Commune has always the right to exercise its veto.

Madame Janine d'Altilia, of the CERN Social Service knows all the steps to be taken and has kindly offered to advise those who are interested.

3) ACTIVITIES FOR PENSIONERS.

We have read in the press of the Pays de Gex concerning an association of volunteers (more than 2'000) offering their services, covering a very wide field of competences, to developing

countries in Africa and in Asia. We think that the information could interest you. The address of the Regional Delegation is :
A.G.I.R. Conseil social, 233, rue Vendôme, 69003 Lyon. Téléphone: 78.25.46.01

A similar announcement has been made in the Swiss Press. The address is : Senior Expert Corps Döltschiweg 39, 80055 Zürich, tél. 01/463 94 11.

Even if you do not have precise questions to ask us, do not hesitate to come and see us. Courtesy visits are appreciated, they make for general discussions, which often open new horizons for us.

For those who have difficulty in coming to the "Permanences", please write to us at the address of our Association, specifying:

"GAC-Permanences"

Milan Georgijevic.

LE BILLET DU TRESORIER

Depuis la constitution officielle du Groupement, en 1987, le Comité a enregistré avec satisfaction l'adhésion d'un nombre croissant de membres. L'effectif a atteint le chiffre de 515.

Certains d'entre eux sont installés, après leur départ du CERN, soit dans leur pays d'origine (Allemagne, Belgique, Espagne, Grande-Bretagne, Grèce, Italie, Pays-Bas, Norvège, Suède), soit dans d'autres contrées quelquefois éloignées comme par exemple les USA. Cependant, le plus grand nombre de membres réside en France et en Suisse en raison de leurs liens familiaux et de l'environnement social qu'ils ont bâti tout au long d'une tranche importante de leur vie. Beaucoup ont aussi souhaité conserver des contacts avec le CERN et leurs anciens collègues de travail.

Parmi le demi-millier d'adhérents, on relève que 135 personnes, soit près d'un tiers des membres, sont des dames, fonctionnaires à la retraite ou

veuves bénéficiaires de la Caisse de pensions. Souvent plus attentives que les messieurs, elles participent en nombre aux visites, voyages organisés et réunions, tout particulièrement celles organisées à leur intention. Le Groupement se félicite de voir l'intérêt qu'elles manifestent pour ses activités et trouve là un encouragement.

Comme pour toute association dynamique, des moyens financiers sont nécessaires pour préparer l'information aux membres et la diffuser, organiser des rencontres, assurer la représentation du Groupement lors de réunions ou de cérémonies. C'est à quoi a servi jusqu'à présent son capital social. Nous recevons heureusement un soutien très appréciable aussi bien de la part de l'Administration du CERN que de l'Association du Personnel. Nous leur en sommes très reconnaissants.

Au fil des ans, du fait de l'absence d'une infrastructure qui ne se constitue qu'aujourd'hui, l'avoir du Groupement a progressé

pour constituer un actif non négligeable d'environ Fr.s. 22'000.-. Géré avec rigueur par le Comité, il permet de soutenir les actions sociales mais aussi d'envisager l'aménagement du local qui vient de nous être attribué pour que le travail du Comité puisse s'effectuer dans de bonnes conditions et avec toujours plus d'efficacité.

La cotisation annuelle de Frs. 20.- n'est certainement pas une charge trop lourde pour les membres et ne devrait pas constituer un obstacle à l'adhésion à notre Groupement de tous les anciens, retraités récents ou depuis plusieurs années.

L'adhésion au Groupement est d'abord un geste de solidarité envers tous ceux qui se dépensent pour la défense de nos conditions sociales. C'est ensuite le signe des intérêts bien compris, car un Groupement a d'autant plus d'influence que ses membres sont plus nombreux.

Pour ceux qui ne nous auraient pas encore rejoints, ils trouveront, encarté dans ce numéro, un bulletin d'adhésion qu'il leur suffit de remplir et d'envoyer à l'adresse du Groupement.

*J.Dozio
Trésorier*

THE TREASURER'S NOTE

Since the official constitution of the Association in 1988, the Committee has noted with satisfaction the growth in the number of members, which has now reached 515.

Some of them, after leaving CERN, have settled either in their country of origin (Belgium, Germany, Great Britain, Greece, Italy, the Nederlands, Norway, Spain, Sweden) or in other countries sometimes as far-flung as the USA. The majority of members live, however, in France and Switzerland for reasons of their family ties or the social environment which they have built up over a considerable part of their life. Many have also wished to keep a contact with CERN and with their former colleagues.

Among the half-thousand members one finds that 135,

nearly one third of the total, are women, retired staff members or widows who are beneficiaries of the Pension Fund. Often more attentive to our events than the men, they are more numerous to take part in the visits, organized tours and meetings, particularly those organized especially for them. The Association is happy to see - and is encouraged by - this interest shown in its activities.

As with all dynamic associations, financial means are needed to prepare information and to distribute it to the members, to organize gatherings, to assure the representation of the Association at meetings or at ceremonies. It is for this that our capital has been used until now. We receive, happily, considerable support both from CERN Administration and from the

Staff Association. We are very grateful to them.

During the years, due to the lack of an infra-structure which is only now being built up, the Association's capital has grown to the non-negligable sum of about SFR 22'000-. Rigourously managed by the Committee this enables to carry on our social activities and also to equip the office which has just been allocated to us; thus the Committee work will be done in good conditions and in greater efficiency.

The annual subscription of SFR 20- is certainly not too heavy a charge for the members and should not be an obstacle for all

pensioners, those recently retired or those of some years' standing, to join our Association.

Membership of the Association is first of all a gesture of solidarity towards those who strive to defend our social conditions. It is also the evidence of well understood interests, for the greater the size of an Association, the greater its influence.

For those who have not yet joined us a Membership Application form is inserted in this Bulletin. Just fill it in and send it to the Association.

*J.Dozio
Treasurer*

QUOI DE NEUF DU COTE DES PENSIONS ?

Le Bulletin hebdomadaire du CERN a publié les décisions du Conseil du CERN du 14 décembre 1990 concernant l'augmentation progressive de la cotisation totale à la Caisse de pensions à 30% des traitements de référence (21% à la charge des Organisations et 9% à celle des personnels) et son calendrier d'application d'ici à 1995. Cette décision constitue un pas très important dans la voie de la consolidation de la Caisse.

Le Conseil du CERN a également décidé, comme cela a été communiqué à tous les bénéficiaires personnellement, d'ajuster les pensions selon l'index du coût de la vie à Genève, qui était de 5.1% pour la période considérée. Si cette décision est conforme à ce qui était attendu, il convient toutefois de

rappeler qu'une recommandation en ce sens n'avait été votée par le Comité des Finances que grâce à un compromis de dernière minute proposé par son Président, incluant, d'une part, une accélération de l'augmentation des cotisations et, d'autre part, une requête adressée à la Direction: il lui est demandé de présenter au Comité des Finances, avant septembre 1991, des considérations relatives à une adaptation des pensions qui tiendrait compte du lieu de résidence des bénéficiaires. Initialement, le Comité des Finances avait recommandé un ajustement des pensions de 3% seulement, bien que le montant de 5.1% fût proposé par le Conseil d'Administration de la Caisse des pensions, conformément

à l'article II 1.15 des Statuts de la Caisse des pensions.

Le Comité des Finances a recommandé au Conseil du CERN qu'une étude globale du rééchelonnement de la dette vis-à-vis de la Caisse de pensions soit faite par la Direction, en incluant le financement de l'augmentation des cotisations à la Caisse. Il a aussi recommandé qu'une proposition pour l'examen des problèmes en suspens concernant les garanties pour la Caisse soit présentée par la Direction au Comité du Conseil en mars 1991.

Toutes ces décisions et recommandations parlent d'elles-mêmes et méritent la plus grande attention. Heureusement, c'est au Conseil d'Administration de la Caisse de pensions que le Comité de Concertation Permanent (CCP) a demandé, dans sa réunion du 16 janvier, d'étudier en détail les problèmes des garanties vis-à-vis de la Caisse et de ses bénéficiaires. D'ailleurs, ainsi que le Bulletin hebdomadaire l'a publié le 18 février, le Conseil d'Administration de la Caisse s'est penché de lui-même sur toutes les questions évoquées par le Comité des Finances, en se rendant compte qu'elles exigent des études approfondies avant toute prise de position.

Concernant la garantie de pensions en cas de dissolution de l'Organisation, le deuxième rapport du Président du "Groupe spécial sur la réintégration" a été présenté au Conseil du CERN en décembre 1990. Les résultats obtenus sont assez maigres, sauf dans le cas de l'Autriche, qui non seulement a pris des mesures particulières pour permettre aux membres autrichiens du personnel du CERN d'être réintégrés dans ses régimes de sécurité sociale, mais offre, de surcroît, à tous les membres du personnel du CERN de les exempter de l'impôt direct sur leurs pensions s'ils prennent leur retraite en Autriche. Le rapport recommande au Conseil de désigner un nouveau président et deux membres, pour que le Groupe spécial poursuive ses activités. Dans sa réunion de mars 1991, le Comité du Conseil a élargi le mandat de ce Groupe de travail: ce mandat devra être confirmé formellement par le Conseil du CERN en juin. La composition du Groupe a été partiellement renouvelée; l'Association du Personnel y est désormais représentée.

*L. Resegotti
(avril 1991)*

WHAT'S NEW IN PENSIONS ?

The CERN Weekly Bulletin has published the decision of the CERN Council taken on Dec 14th, 1990 to increase progressively the overall

contribution to the Pension Fund to 30% of reference salaries (21% being paid by the Organizations and 9% by the Staff members) and

the schedule to implement the increase between now and 1995. This decision marks an important step towards the consolidation of the Fund.

The CERN Council also decided, as all beneficiaries have been informed individually, to adjust pensions in alignment with the Geneva cost of living index, which was 5.1% for the period concerned. Although this decision corresponds to what was expected, one should remember that a recommendation for this increase was only voted by the Finance Committee as the result of a last minute compromise proposed by its President. This compromise included firstly an acceleration in the contribution increases and secondly a request to the Management which was asked to present to the Finance Committee, before September 1991, opinions concerning pension adjustments which would take into account the beneficiary's place of residence. The Finance Committee had initially recommended a pension adjustment of only 3%, although 5.1% had been proposed by the Management Board of the Pension Fund in accordance with article II 1.15 of the regulations of the Fund.

The Finance Committee has recommended to the CERN Council that the CERN Management should

make an overall study of the rescheduling of the debt to the Pension Fund, including the financing of the increase in contributions to the Fund. It also recommended that the Management should put before the Committee of Council in March 1991 a proposal to examine the outstanding problems concerning guarantees for the Fund.

All these decisions and recommendations speak for themselves and merit the greatest attention. It is, happily, the Management Board of the Pension Fund that the Standing Concerting Board (CCP) has requested, at its meeting on January 16, to study in detail the problems of guarantees to the Fund and its beneficiaries. Furthermore, as published in the Weekly Bulletin of February 18 the Management Board of the Pension Fund is brooding over all the questions raised by the Finance Committee, questions which require study in depth before taking any position.

Concerning pension guarantees in the case of dissolution of the Organization, the second report of the President of the "Special group on reintegration" has been made to the CERN Council. The results obtained are pretty slender, except in the case of Austria which has not only taken special measures to allow

Austrian staff members to be reintegrated into the social security system but, in addition, offers all CERN staff exemption from direct taxation on their pensions if they retire in Austria. The report recommends that Council designates a new President and two members that the special Group may continue its activities. In its meeting in March 1991, the

CERN Committee of Council enlarged the mandate of the Working Group : this mandate must be confirmed formally by the CERN Council in June. The membership of this Group has been partially renewed; the Staff Association is represented.

L.Resegotti
(april 1991)

CEUX QUI NOUS ONT QUITTES

OBITUARY

Nous avons pensé que la publication des noms de ceux qui nous ont quittés devait trouver sa place dans notre Bulletin. Nous en publierons désormais la liste.

Jan	ROOTH	04.12.89
Henri	BARILLET	08.03.90
Pierre	GUELFI	19.03.90
Huguette	GRUAZ	07.03.90
Charles	BREGY	01.04.90
Anaïs	SAGE	08.04.90
Eleanor	TOWNSEND	21.04.90
Léon	LEVRAT	04.05.90
André	MACHURAT	20.07.90
Léon	VAN HOVE	02.09.90
Charles	ISELIN	15.09.90
René	FOUILLOUX	30.09.90

We think that the names of those who have left us should be noted in our Bulletin. Henceforth we shall publish the list.

Marcel	ROBERT	08.10.90
Jean	MONTAGNAT	26.11.90
Henri	VON ARX	03.12.90
Edwin	MEIER	08.12.90
Fernand	DEMONT	08.12.90
Guy	GRESSOT	20.12.90
Francis	MULLER	01.01.91
Domenico	TENORE	11.01.91
Albert	BURGER	20.01.91
Jean	BENNINGER	03.02.91
Ines	TALBOOM	10.01.91
Adonis	TIREFORT	02.03.91
Germain	GIREL	20.02.91

NOUVELLES DE L'ASSURANCE MALADIE.

Le Conseil du CERN a accepté, le 14 décembre 1990, la proposition de porter la cotisation totale à l'Assurance maladie à 8.98% des traitements de base à compter du 1er janvier 1991, mesure rendue nécessaire par l'augmentation des frais médicaux. La cotisation du personnel titulaire a passé de 2.59% à 2.97% du traitement de base et les primes payées par les pensionnés du CERN ont augmenté dans la même proportion. La proposition de la Direction (document CERN/1840) fait état de la création d'un Groupe de travail pour étudier la question de l'augmentation des coûts de la santé, en vue de prévoir l'évolution future et d'examiner les mesures d'économies possibles.

Le rapport de ce Groupe de travail de l'Administration, présidé par H.Hoffmann, Directeur pour les questions techniques et administratives, a été présenté au Comité de Concertation Permanent (CCP) et son contenu a été résumé au Conseil du Personnel. Le rapport dresse un tableau de l'Assurance maladie au CERN et retrace son histoire, qui a abouti à l'actuel "contrat de service" avec la compagnie Austria. Il compare ses caractéristiques avec celles des régimes d'assurance d'autres organisations et montre que les primes au CERN sont approximativement au même niveau et que les prestations sont aussi à un niveau normal pour la

régiion. Il conclut au maintien du système actuel, basé sur la pleine mutualité, et du contrat avec Austria. Il propose parallèlement une série de mesures pour stabiliser ou diminuer les coûts, en commençant par une meilleure information du personnel (actifs et pensionnés) et une incitation à choisir les services les moins onéreux, lorsque c'est possible: ceci est aussi dans l'intérêt des assurés, puisqu'une part non négligeable des dépenses de santé reste à leur charge (directement et indirectement).

En ce qui concerne les pensionnés, le Groupe reconnaît que le CERN a l'obligation de leur assurer une couverture maladie correcte, mais ne contribue pas pour eux dans la même proportion que pour le personnel en activité. Il propose d'effectuer une étude sérieuse des problèmes résultant de l'augmentation du nombre des pensionnés, qui augmente la charge des actifs, problème aggravé par la diminution de l'effectif en activité. Il suggère notamment, d'une part, d'utiliser les possibilités d'économies offertes par l'utilisation des systèmes nationaux, avec l'Austria comme caisse complémentaire et, d'autre part, d'étudier une modification éventuelle des cotisations.

Le Groupe s'est aussi penché sur le problème de la continuation de l'assurance maladie pour les bénéficiaires de la Caisse de

pensions en cas de dissolution du CERN.

Le CCP vient de mettre sur pied un sous-groupe, composé paritairement de représentants de la Direction et de l'Association du Personnel (AP) chargé de donner son avis sur la possibilité et sur l'opportunité de mettre en application les mesures proposées pour stabiliser ou diminuer les coûts. En accord avec la Direction, l'AP a demandé à un des représentants des pensionnés au

Conseil du Personnel de faire partie de ce sous-groupe.

Il s'agit là d'un nouveau témoignage de la collaboration entre actifs et pensionnés que l'AP veut promouvoir; l'accord de la Direction est un signe encourageant.

*L.Resegotti
(mars1991)*

Le rapport du Groupe de travail, dont il est question dans l'article ci-dessus, a fait l'objet d'une lettre de H.Hoffmann à tous les membres de la caisse d'assurance maladie, détaillant un certain nombre de mesures d'économies suggérées. Vous trouverez cette lettre annexée au présent Bulletin.

NEWS OF THE HEALTH INSURANCE

The CERN Council accepted, on December 14, 1990, the proposal to increase the overall Health Insurance premiums to 8.98% of basic salaries as from January 1st, 1991, an action made necessary by the increase of medical expenses. The premiums of staff members have increased from 2.59% to 2.97% of basic salaries and the premiums of pensioners have increased by the same proportion. The Management's proposal (document CERN/1840) notes the creation of a working group to study the question of the increase in health costs in view of foreseeing their future evolution and to examine possible economy measures.

The report of Management's working Group chaired by H.Hoffmann, Director for Technical and Administrative Questions, has been put before the Standing Concertation Committee (CCP) and a summary to the Staff Council. The report depicts Health Insurance at CERN and retraces its history leading to the present Service Contract with the Company Austria. It compares its characteristics with those of the insurance schemes of other organizations and shows that the premiums at CERN are at approximately the same level and that the benefits are also at a normal level for the region. It concludes that the present system, based on full mutuality, and the

contract with Austria should be continued. It also proposes a series of measures to stabilize or reduce costs, starting with better information for the staff (both active and pensioners) and encouragement to choose, when possible, the least expensive treatment : this is also in the interest of the assured since they pay (directly and indirectly) a non negligible part of their medical costs.

As regards the pensioners, the Group recognizes that CERN has a direct duty to provide proper health insurance cover, but does not contribute for them in the same proportion as for the active staff. The Group proposes to make a serious study of the problems arising from the increase in the number of pensioners, which increases the burden on the active staff, a problem aggravated by the diminution in the number of the latter. In particular it suggests, on the one hand, making economies by the use, whenever possible, of national insurance schemes with Austria as a complementary fund;

and on the other hand, a possible modification to the premiums.

The Group has also considered the problem of continuation of health insurance cover for beneficiaries in the event of the dissolution of CERN.

The Standing Concertation Committee has just set up a sub-group with equal membership representation from the Management and from the Staff Association to give its advice as to the possibility and expediency of bringing into force the proposed measures for the stabilization or reduction of costs. In agreement with the Management the Staff Association has asked one of the representatives of the pensioners on the Staff council to be a member of the sub-group.

This is a new mark of the collaboration between the active staff and the pensioners that the Staff Association wishes to promote ; the agreement of the Management is an encouraging sign.

*L.Resegotti
(march 1991)*

The report of the working Group mentioned in the above article is the subject of a letter from H.Hoffmann to all members of the health insurance scheme, giving details of a certain number of suggested economy measures. You will find this letter annexed to this Bulletin.

RENCONTRES ET VOYAGES

Cette activité s'est bien développée depuis la parution du

second Bulletin, et tous les projets évoqués dans celui-ci ont été réalisés.

En fin 1990, une centaine d'Anciens se sont retrouvés, avec curiosité, dans le hall du bâtiment 33 pour participer à une promenade dans le monde de la physique fondamentale qu'illustre l'exposition permanente "Microcosme".

Quel étrange sentiment que de parcourir ce "Palais de la Découverte" admirablement agencé, en y reconnaissant par endroit des éléments dont on a, soi-même, d'une façon même infiniment modeste, contribué à la connaissance ou à l'exploration scientifique.

Beaucoup se sont juré de revenir ici une prochaine fois, librement, à l'heure ou au jour qui leur conviendra, accompagnés de petits enfants ou de neveux, pour suivre à loisir les sentiers de la recherche qu'ils ont cotoyés durant leur carrière.

Ce jour de l'an passé, avec un grand courage malgré le froid, les dames du Groupement ont participé, le 12 janvier après-midi, à une visite du CERN selon le programme du Service des Visites que nous tenons à remercier pour sa cordialité sans faille, pour sa compétence et son dévouement.

Ce fut avec grand plaisir que les participantes se rencontrèrent selon un programme qui leur permit d'effectuer une "ballade" dans le monde des Accélérateurs de Particules (quelquefois, disons-le, difficile à suivre!). Mais qu'ils étaient charmants les cerfs et gracieuses les biches du hâvre de Prévessin que le CERN a su créer pour préserver leur innocente existence! Beaucoup d'entre nous ignoraient cet aspect de la Physique fondamentale!

Tout le monde a pu enfin se rencontrer, le 2 mars dernier, pour

une visite du CERN et, plus particulièrement, de l'une des expériences du LEP en activité. Merci encore, à cette occasion, à tous les guides "officiels" ou "providentiels" qui ont bien voulu aussi bien que les "gérants de zones", nous permettre de satisfaire notre curiosité. L'émotion fut grande, pour certains, de voir les lieux où s'exerça leur dernière activité, ou les développements auxquels celle-ci a pu aboutir à présent.

Tous furent impressionnés par le caractère gigantesque de l'expérience L3 installée dans le puits 2 du LEP, avec son aimant de 2'800 m³. Chacun, plus récent ou plus ancien retraité, renouait avec des termes et des expressions entendues au long de sa carrière et l'on ne parlait plus, autour de nos guides, que de "calorimètres électromagnétiques", "calorimètres hadroniques", "spectromètres à muons", "chambres à dérive" ou à "expansion temporelle"....Bref, les Anciens étaient dans le vent et s'y maintenaient fort bien!

Nous pensons sincèrement que ces visites ont été des plus fructueuses pour resserrer nos liens d'amitié, ainsi que plusieurs d'entre vous l'ont spontanément déclaré à notre Président à l'issue de cette visite.

C'est pourquoi nous tâcherons de maintenir un bon rythme de rencontres autour de thèmes qui, nous l'espérons, pourront intéresser le plus grand nombre.

Ce ne sont pas les sujets qui manquent. Entre temps, nous aurons effectué fin mars une splendide promenade en images dans la région des Tassilis du Hogar sous la conduite de notre collègue Robert Razurel, et nous aurons effectué début juin, sous

la conduite de J.Robert, notre grande sortie à Florence pour laquelle 53 participants se sont inscrits. Mais, comme l'on dit dans les meilleurs contes, ceci est une autre histoire et

nous en parlerons dans le prochain Bulletin.

R.Cartier

MEETINGS AND TRAVEL.

This activity has flourished since the publication of the second Bulletin and all the projects evoked in it have taken place.

At the end of 1990, about a hundred pensioners found themselves in the hall of building 33 to take part in a walk through the world of fundamental physics as shown by the permanent exhibition "Microcosme".

What strange feeling to travel through this admirably laid out "Palais de la Découverte" recognising in places items which one has, oneself, contributed even in an infinitely modest fashion, to scientific knowledge or research.

Many have promised themselves to come back another time, at their own convenience, bringing grand-children, or nephews to follow at leisure the by-ways of research they have been so close to during their career.

The new year begun, courageously braving cold, the ladies of the Association took part on January 12 in a visit to CERN organized by the Visitors Service whom we wish to thank for their never failing cordiality, their competence and devotion to their work.

It was with great pleasure that the participants met within a

programme that allowed them to make a "ballade" in the world of Particle Accelerators (some times, we must say, difficult to follow!). But how charming were the stags and how gracious the does in the haven that CERN has thought to create at Prévessin to preserve their innocent existence ! Many of us were ignorant of this aspect of fundamental physics !

Everyone was able to meet together, on March 2, for a visit to CERN and particularly to one of the active experiments at LEP. Thanks again on this occasion to all the guides "official" or "occasional" who together with the "gérants de zones" enabled us to satisfy our curiosity. For some the emotion was great to see the place where they last worked or the developments to which their work had led.

All were impressed by the gigantic character of the experiment L3 installed in pit 2 of LEP, with its 2'800 m³.magnet. Each, from the oldest to the most recent pensioner rediscovered again the terms and expressions heard throughout their careers and around our guides one spoke of nothing but "electromagnetic calorimeters", "muon spectrometers", "drift chambers" or "time expan-

sion chambers".....In brief, the "Anciens" were up-to-date and remain there !

We sincerely think that these visits have been extremely fruitful to tighten our bonds of friendship, as several among you have told our President at the end of the visit.

Which is why we should try to keep a good rythm of meetings on subjects which we hope will interest the great majority.

There is no lack of subjects. Meanwhile we shall have made a

splendid journey in pictures in the region of the Tassilis of the Hogar under the guidance of our colleague Robert Razurel, and we shall make, under the guidance of Jean Robert, our big trip to Florence for which 53 people have enrolled. But, as one says in the best tales, that is another story and we shall talk about it in the next Bulletin.

R. Cartier

Le Groupement des Anciens du CERN se présente comme l'expression des retraités de notre Organisation. Sa voix sera d'autant mieux perçue que nous serons plus nombreux. Conscients des problèmes qui jalonnent notre route, vous aurez à coeur de nous rejoindre. Adressez-nous le bulletin d'adhésion que vous trouverez à la dernière page.

The CERN Pensioners' Association presents itself as the opinion of the pensioners. The greater our number, the better our voice will be heard. Conscious of the problems which beset our path you will hasten to join us. Send us the application form which you will find on the last page.

Rédaction : Alfred Gunther, Robert Lévy-Mandel, Peter Standley.

GROUPEMENT DES ANCIENS DU CERN.

BULLETIN D'ADHESION

demande à adhérer au GROUPEMENT DES ANCIENS DU CERN.

Je désire payer ma cotisation annuelle de 20 Francs suisses :

- par un versement au compte chèque postal suisse 12.20556.6

ou

-par ordre de paiement à la Société de Banque Suisse au compte
C7. 109'245. 0

Date : Signature :

Dès que nous aurons reçu votre adhésion, nous vous ferons parvenir les statuts du Groupement, la liste des membres du Comité et le formulaire vous permettant de verser votre cotisation.

Découper et envoyer au

*Groupement des Anciens du CERN
c/o Association du Personnel
CERN
CH-1211 GENEVE 23*

P.T.O. English text overleaf.

CERN PENSIONERS'ASSOCIATION

MEMBERSHIP APPLICATION FORM

I, the undersigned,

Mr, Mrs, Ms, (name in capital).....
(forenames)

Residing (street, number).....

Postal code.....Locality.....Country.....

Telephone No.....

wish to join the CERN PENSIONERS'ASSOCIATION.

I wish to pay my annual contribution of 20 Swiss Francs

-by payment to Swiss Postal Cheque account 12.20556.6

or

-by Payment Order to the Swiss Bank Corporation, Account No
C7. 109'245.0

Date :..... Signature.....

On receipt of your application, we shall send you the Statutes of the Association, the list of the Committee members and the appropriate form for you to pay your subscription.

Cut out & send to

*CERN Pensioners'Association
c/o Staff Association
CERN
CH-1211 GENEVE 23*

TSVP Texte français au verso.